



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE LA VILLE



En quoi consiste le PNAA ?

Ce programme national a été mis en place par le Gouvernement en **2004** afin de répondre aux besoins alimentaires non pourvus par l'Europe, et d'améliorer et de diversifier l'aide alimentaire.

Il permet l'achat de produits carnés, de poisson, de fruits et légumes ou d'autres produits non fournis par le PEAD mais également de soutenir des actions des associations caritatives visant l'amélioration des approvisionnements ou de la logistique.

Comment ce programme est-il mis en œuvre en France ?

En **2008**, le Gouvernement a dévolu **20 Millions €** à ce programme, dont 17,6 Millions € pour l'achat d'aliments, répartis entre quatre associations désignées par le Gouvernement :

- la Fédération française des Banques Alimentaires (FFBA) ;
- le Secours populaire français ;
- les Restaurants du Cœur ;
- la Croix-rouge française.

En fonction de leurs besoins les associations achètent des viandes, des poissons, des fruits et des légumes.

Ainsi pour 2008, les Restaurants du Cœur ont uniquement acheté des steaks hachés, la FFBA a acheté de la viande (poulets, steaks hachés et côtes de porc) et des fruits et légumes (haricots verts et oreillons de pêches) et enfin le Secours populaire et la Croix-rouge ont acheté de la viande, du poisson et des fruits et légumes.

Ce programme confié à la **direction générale de l'action sociale (DGAS)** est mis en œuvre par **FranceAgriMer** mandaté par la DGAS.

La procédure de gestion est celle des marchés publics avec le cas échéant, la fourniture de cautions.

Les marchandises sont livrées au niveau de plates-formes ou d'entrepôts départementaux.

L'aide alimentaire en France a besoin de vous

Le Programme national d'aide alimentaire (PNAA)

En quoi consiste le PNAA ?

Comment ce programme est-il mis en œuvre en France ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE LA VILLE



Comment mon entreprise peut-elle aider les plus démunis?

Le contexte haussier des prix rend les plus démunis encore plus vulnérables et **vous pouvez les aider :**

→ **En établissant des partenariats** avec les **ministères en charge de l'agriculture et en charge du logement**, si vous souhaitez faire un don de produits alimentaires ou de matériel (réfrigérateurs, surgélateurs, matériel, camions...) ou du mécénat de compétences.

→ **En aidant les plus démunis, vos entreprises peuvent bénéficier de déductions fiscales :**

*L'article 238 bis du code général des impôts prévoit, que les **versements**, pris dans la limite de 5/1000^{èmes} du chiffre d'affaires, effectués au profit d'organismes caritatifs par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, **ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant.***

Ces versements peuvent être réalisés en nature, les produits ayant un coût donné, il est ensuite possible de traduire en euros la valeur des volumes ou poids de produits donnés. Lorsque le don est réalisé, les associations doivent attester au donateur : la date du don, sa nature, le volume ou poids et la date limite de consommation des produits donnés.

En revanche, elles ne peuvent pas attribuer un prix au don fait, c'est à l'entreprise de déterminer la valeur "euros" de ce don.

Contacts :

Direction Générale de l'Alimentation
Gaëlle PION
251, rue de Vaugirard
75015 PARIS
Tél : 01 49 55 43 12
Mel : sdqa.dgal@agriculture.gouv.fr

Direction Générale de l'Action Sociale
Marianne STOROGENKO
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP
Tél : 01 40 56 80 34
Mel : marianne.storogenko@sante.gouv.fr

Mon entreprise peut-elle participer au PNAA?

→ **OUI**, en répondant aux appels d'offre qui sont mis **en ligne** sur le site <http://e-marchespublics.com/>. Pour les trouver, tapez le mot clé « FranceAgriMer ».

Contacts :

FranceAgriMer
12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 30003
93555 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél : 01 73 30 30 00
Fax : 01 73 30 30 30
<http://www.franceagrimer.fr/>

L'aide alimentaire en France a besoin de vous

Et les professionnels dans tout ça ?

Comment mon entreprise peut-elle aider les plus démunis?

Mon entreprise peut-elle participer au PNAA?